



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 90926

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les revendications concomitantes émanant de la Fondation autisme, agir et vaincre et de l'association Pas à Pas qui exigent une attention renforcée de la part des pouvoirs publics en direction de cette terrible maladie qu'est l'autisme. La Fondation exige que l'on dégage des budgets suffisants pour que les chercheurs aient les moyens de mener des recherches sur les causes de l'autisme et les moyens de prévention et de mettre au point des traitements pour vaincre cette maladie génétique. Dans le même temps, elle souhaite comme l'association Pas à Pas la reconnaissance des programmes de rééducation intensifs et précoces basés sur la méthode de l'analyse appliquée du comportement (en anglais ABA : Applied Behavioral Analysis) qui ont fait leurs preuves dans nombre de pays et l'ouverture immédiate de structures de prises en charge, en particulier pour les enfants. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour marquer la prise en compte de l'autisme au bon niveau dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90926

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3596